

# Résumé de la conférence MPF visio

## Déperdition de l'énergie des bâtiments 26 9 2023

Conférencier : Gilles Alglave Président National MPF    Public : architectes et thermiciens

Le bati témoin 'moderne ou contemporain' est classé C , la moyenne du parc immobilier 'ancien' est classé E

Objectif /gouvernement C/D

Le bati ancien est en matériaux issus de la terre dont les parois sont perspirantes

Le bati moderne est issu de matériaux industriels inertes dont les parois sont bloquées et étanches

### Consommation d'énergie :

- 44 % Bâtiments

- 31 % Transports (routier, aérien et maritime )

- 23 % industries

- 2% Agriculture

Date officielle 1948/ Bati ancien Insee (bati moderne : construction de chemin de grue)

Bati ancien < 1948 représente 33 %, 1948/1975 32% (choc pétrolier 1973) > 1975 35 %

Règles thermiques > 1975 soumis à la RT

A ce jour, les bâtiments anciens sont non soumis à la Dictature des normes à la RT car le logiciel ne leur correspond pas

### Toutefois , sont à privilégier:

- l'entretien des toitures car ce sont des sources d'humidité

- l'entretien des joints de mur pour éviter les passages d'air sources de fraîcheur

- les drains extérieurs/sol à mini 0,80m des murs

- remplacement des menuiseries pour l'étanchéité

### Bati ancien /bati moderne = réactions différentes

Le bati ancien est otage des bureaux d'études 'modernes', le DPE est donc opposable sur le bati ancien pour la bonne santé des bâtiments

Pour un bon fonctionnement des bâtiments anciens, il faut aérer le + souvent possible

La VMC ne convient qu'aux bâtiments modernes 'étanches'

Catherine Manceau MPF 49